



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 1688

Texte de la question

MANIFESTATION DU 22 FÉVRIER À NANTES

M. le président. La parole est à M. Christophe Priou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christophe Priou. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Je voudrais revenir sur les graves événements de samedi dernier à Nantes et rendre hommage à la mobilisation des services de l'État et à l'action des forces de l'ordre qui, au péril de leur intégrité physique, ont protégé les personnes et les biens du centre-ville de Nantes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe UDI.)*

Plusieurs questions, monsieur le Premier ministre. D'abord, des chiffres et des faits : 200 squatters internationaux dans une zone de non-droit, que les riverains de Notre-Dame-des-Landes doivent supporter, au mépris de l'État de droit et de l'ordre républicain ; 20 000 manifestants pacifiques qui ont été piégés dans le scénario du pire ; 1 000 casseurs d'extrême gauche.

Ma première question est la suivante : monsieur le Premier ministre, comptez-vous dissoudre ces groupements armés, comme vous l'avez fait à juste titre avec les groupuscules d'extrême droite, qui sont - je vous cite - « contraires aux valeurs et aux lois de la République » ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)*

Deuxième question : quand allez-vous donner le feu vert au démarrage des travaux pour un projet que vous soutenez depuis plus de vingt-cinq ans ? Le débat a eu lieu, les recours sont désormais épuisés, avec cinquante-deux décisions juridictionnelles favorables au projet.

Troisième question : pourquoi ne pas avoir fait preuve de la même autorité à l'endroit de la ministre du logement, alors que Mme Delphine Batho a été débarquée simplement pour avoir dit la vérité sur le budget 2014 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)* Quel crédit accorder à de tels réflexes de survie politique, à quelques semaines des municipales ?

Monsieur le Premier ministre, mieux vaut perdre une élection que perdre son âme. Vous êtes responsable et coupable de ces situations, vous pensez acheter la paix sociale et politique. Aujourd'hui, par votre attentisme et votre laxisme, vous instituez la prime à la casse ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur. *(Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Un peu de calme ! C'est le Gouvernement qui choisit le ministre qui répond. C'est la règle.

M. Manuel Valls, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, dès samedi, avec le Premier ministre, nous nous sommes exprimés pour condamner avec force les débordements inacceptables survenus à Nantes.

Après une semaine d'attitude non coopérative de leur part sur le choix du trajet, cette manifestation a totalement échappé à ses organisateurs pour se transformer en une guérilla urbaine inadmissible. Il ne peut y avoir aucune forme de complaisance vis-à-vis de groupes violents de l'ultragauche – anarcho-autonomes –, qui ne défendent aucune cause démocratique, qui sont là pour casser et pour s'en prendre aux forces de l'ordre.

M. Christian Jacob. Ce sont vos alliés d'extrême gauche !

M. Manuel Valls, ministre. Toutes les dispositions sont étudiées concernant ces groupes.

M. Daniel Fasquelle. Il faut y mettre les moyens !

M. Manuel Valls, ministre . Je veux saluer, comme vous l'avez fait, la détermination du préfet et la maîtrise professionnelle des policiers et des gendarmes qui sont intervenus : 129 policiers et gendarmes ont été blessés ou contusionnés lors des affrontements et huit d'entre eux ont été évacués vers le CHU de Nantes. Face à la violence, des projectiles d'acier aux pavés et aux plaques d'égout, ils ont fait preuve de beaucoup de sang-froid. Les dégâts commis sont intolérables, et je pense notamment aux commerçants et aux habitants de Nantes qui ont vu leur ville dégradée par des extrémistes.

Au-delà des décisions de justice qui ont déjà été prises, un groupe d'enquêtes spécialisées exploite, sous la direction de l'autorité judiciaire, l'ensemble des images prises tout au long du parcours.

M. Dino Ciniéri. Jusque-là, c'est du baratin !

M. Manuel Valls, ministre . Tous ceux qui seront identifiés devront répondre de leurs actes. Il ne peut y avoir qu'une réponse, monsieur le député, lorsqu'on s'attaque aux institutions et aux forces de l'ordre qui représentent l'autorité de l'État, c'est celle de la fermeté. Et cette réponse, c'est celle du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Priou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1688

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 février 2014](#)